

REQUÊTE EN INJONCTION DE PAYER

Liste des pièces à produire

Outre le chèque d'un montant de 35,21 € à l'ordre du greffe du tribunal de commerce concerné, vous voudrez bien joindre à votre demande, les documents suivants (selon la cause de la créance) :

S'il s'agit de factures impayées :

- Copie(s) de facture(s) certifiée(s) conforme(s)
- Copie de la mise en demeure adressée au débiteur
- Copie du contrat et/ou du bon de commande et/ou du bon de livraison
- Pouvoir (en cas de représentation par un mandataire)

S'il s'agit de primes d'assurance impayées :

- Relevé de quittance (en original)
- Copie du contrat d'assurance
- Copie de la mise en demeure adressée au débiteur
- Pouvoir (en cas de représentation par un mandataire)

S'il s'agit d'échéances de prêt bancaire impayées :

- Copie du contrat de prêt
- Relevé de compte
- Copie de la mise en demeure adressée au débiteur
- Pouvoir (en cas de représentation par un mandataire)

S'il s'agit d'un effet de commerce, d'un billet à ordre ou d'un chèque impayé :

- Original de la pièce représentant la créance
- Preuve de dépôt en banque
- Pouvoir (en cas de représentation par un mandataire)

S'il s'agit de cotisations impayées aux caisses de retraite :

- Copie de la mise en demeure adressée au débiteur
- Copie du bulletin d'adhésion
- Copie du bordereau de cotisations
- Pouvoir (en cas de représentation par un mandataire)